



## Communiqué

Pôle Gare

### **Entracte – Les arbres de la place de la Gare rejoignent les parcs lausannois**

**Les arbres en pots situés sur la place de la Gare seront transférés vers les parcs de la ville dès le 18 mars 2024. Installés pour une durée initiale d'une année, ils doivent aujourd'hui être replantés en pleine terre pour garantir leur reprise en milieu naturel.**

A la suite de l'annonce des CFF et de l'Office fédéral des transports (OFT) du retard des travaux de la gare à l'automne 2022, la Ville de Lausanne a mis en place en un temps record des aménagements provisoires sur la place de la Gare (programme Entracte), afin de limiter l'impact de l'arrêt des travaux pour les riveraines et riverains et les usagères et usagers. Dans ce cadre, de nombreux arbres en pots ont été installés sur le site pour contribuer à créer un espace convivial.

Ces arbres, dont l'installation était prévue initialement pour une durée d'une année, doivent aujourd'hui être replantés en pleine terre pour garantir leur reprise. Dès le 18 mars, le Service des parcs et domaines de la Ville effectuera le transfert de ces arbres dans les parcs lausannois et se chargera de leur mise en terre. Les autres aménagements provisoires sur le site restent en place jusqu'à réception de nouvelles des CFF et de l'OFT.

La place des Saugettes, au sud de la gare, également intégrée dans le programme Entracte, n'est pas concernée.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 15 mars 2024